



HAL
open science

Temps du délai, temps du débat. Penser la temporalité du mouvement écologiste à partir du “ Débat du siècle ”, grand oral Twitch de la présidentielle 2022

Adrien Desingue, Joseph Gotte

► To cite this version:

Adrien Desingue, Joseph Gotte. Temps du délai, temps du débat. Penser la temporalité du mouvement écologiste à partir du “ Débat du siècle ”, grand oral Twitch de la présidentielle 2022. Quaderni, 2023, 109, pp.93-112. 10.4000/quaderni.2755 . hal-04162287

HAL Id: hal-04162287

<https://hal.science/hal-04162287>

Submitted on 19 Feb 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Temps du délai, temps du débat. Penser la temporalité du mouvement écologiste à partir du « Débat du siècle », grand oral Twitch de la présidentielle 2022

Référence : DESINGUE Adrien et GOTTE Joseph (2023). « Temps du délai, temps du débat. Penser la temporalité du mouvement écologiste à partir du “Débat du siècle”, grand oral Twitch de la présidentielle 2022 », *Quaderni*, vol. 109, no. 2, pp. 93-112.

Résumé : Diffusé sur Twitch en mars 2022, « Le Débat du siècle » réunit plusieurs candidat·es à l'élection présidentielle française. Porté par quatre associations, ce dispositif médiatique est ici envisagé comme une action collective qui s'inscrit dans le mouvement social écologiste. L'article interroge la construction et le déploiement de ce mouvement à partir de la temporalité : celle du « délai », matérialisée par l'expression de l'urgence et l'effort de mise à l'agenda médiatique et politique.

Abstract: “Le Débat du siècle” is a video stream that was broadcast on Twitch in March 2022, with several candidates running for the French presidential election. Organized by four organizations, this debate is here considered as a collective action part of the environmental social movement. This article examines the construction and unfolding of this movement through time and temporality: in this case, “delay”, materialized by the expression of urgency and the attempt to set the media and political agenda.

Diffusé le 13 mars 2022 sur la plateforme de diffusion vidéo en direct Twitch, « Le Débat du siècle » (DDS) est une émission politique réunissant cinq candidates et candidats à l'élection présidentielle française – Anne Hidalgo, Yannick Jadot, Valérie Pécresse, Philippe Poutou, Fabien Roussel. Une session dite de « rattrapage » comprend également la participation de Jean-Luc Mélenchon, et est mise en ligne sur YouTube, le 16 mars 2022. Le débat est présenté par le « streamer » Jean Massiet, à l'origine du *talk-show* politique *BACKSEAT* diffusé hebdomadairement sur Twitch, et la journaliste Paloma Moritz, chargée du pôle écologique du média d'information indépendant *Blast*. Le DDS est organisé par le collectif « L'Affaire du Siècle » (ADS) qui regroupe, depuis 2018, quatre associations : Notre Affaire à Tous (NAT), la Fondation pour la Nature et l'Homme (FNH), Greenpeace France et Oxfam France. L'originalité de ce débat réside en ce qu'il se consacre exclusivement aux questions écologiques et climatiques. Il réunit en direct plusieurs dizaines de milliers d'internautes, et cumulera par la suite 1 228 530 vues en *replay*¹.

Le DDS est ici appréhendé comme un dispositif médiatique témoignant d'une logique d'opérativité sociale, que nous choisissons de qualifier d'action collective, par « la *coordination des efforts au nom d'intérêts ou de programmes partagés*² ». En revendiquant une volonté « *de vivre une vie digne et enthousiasmante dans la France des prochaines décennies*³ », dans le respect des limites planétaires et de l'Accord de Paris sur le climat, l'action collective DDS s'inscrit plus largement dans le mouvement social écologiste. Souvent qualifié de nébuleux, ce mouvement repose sur une histoire plurielle de « *campagnes durables de revendication*⁴ », comprenant la

¹ Selon les chiffres avancés par les organisateurs, en date du 12 avril 2022, pour de multiples vidéos et extraits publiés en ligne sur les chaînes et comptes des différentes parties-prenantes (associations, partenaires, candidats).

² Charles Tilly et Sidney Tarrow, *Politique(s) du conflit*, Paris, Presses de Sciences Po, 2015, p. 360.

³ Oxfam France, « Le 13 mars, rendez-vous pour le Débat du Siècle sur le climat ! » < <https://www.oxfamfrance.org/climat-et-energie/debat-du-siecle-climat/> > [en ligne], 2022.

⁴ Charles Tilly et Sidney Tarrow, *op. cit.*, p. 339.

mobilisation d'un discours expert et d'une argumentation scientifique ainsi que le recours à un « registre de scandalisation⁵ » mettant en scène les dangers environnementaux de façon à retenir l'attention des médias.

Cette contribution explorera notamment le « désengagement des espaces [...] médiatique traditionnels⁶ », au profit d'alternatives médiatiques. Comme le souligne Sylvie Ollitrault, « les écologistes ont tôt compris ce que pouvait apporter Internet au renouveau de formes d'action⁷ ». Le web émergent leur apparaît comme susceptible de « transformer les hiérarchies symboliques et “l'ordre du visible” produits par les médias de masse traditionnels », le « pluralisme des discours autorisés par les arènes numériques [permettant] à certains acteurs dominés d'exister auprès de leurs publics en rendant visibles et audibles leurs arguments⁸ ». Lancé en 2011 pour des streams relatifs à l'univers du gaming, Twitch semble désormais emprunter un tournant politique – qu'il s'agisse de l'arrivée croissante de médias d'information et de personnalités politiques ou de streamers qui manifestent la volonté de traiter de l'actualité politique autrement que dans les formats et cadres des médias de masse. Par la construction d'une image authentique et d'un lien interpersonnel avec les spectateurs, en jouant sur les émotions, l'intérêt pour la plateforme repose notamment sur la promesse d'un « parler-vrai » couplée à celle d'une revivification démocratique via l'interpellation en temps réel. Ce « renouveau du régime de proximité⁹ » est à même de retenir l'attention d'une classe politique désireuse de séduire un électorat rajeuni et/ou en marge de la vie politique traditionnelle.

Le mouvement social écologiste, outre son fort cyberactivisme et sa dynamique transnationale, présente la particularité de constituer une militance « à l'ombre des catastrophes »¹⁰. Il se pense et se déploie selon un rapport au temps de type « apocalyptique », invitant à « la vigilance et une disponibilité pleine et immédiate¹¹ ». Si l'apocalyptisme antique était marqué par l'attente de la fin de l'existence terrestre, l'apocalyptisme écologique¹² – à quelques exceptions près – transforme cette attente en occasion de conjurer l'avènement de la fin. Nous qualifions cette temporalité particulière – du temps restant pour agir, avant qu'il ne soit trop tard – de « délai ». Celui-ci se matérialise par la mobilisation de la peur comme « ressource méthodologique »¹³, mais aussi par l'urgence, sentiment de « dépassement des possibilités du sujet ou de son entourage à résoudre une difficulté¹⁴ » engendrant un discours d'avertissement. Pour ces raisons, l'écologisme se prête particulièrement à l'étude du rôle de la temporalité sur le militantisme, alors même que celle-ci a été « jusqu'à récemment laissée en arrière-plan des théories sur l'émergence, les dynamiques et les effets des mouvements [sociaux]¹⁵ ».

⁵ Sylvie Ollitrault, *Militer pour la planète: sociologie des écologistes*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2008, p. 206.

⁶ Dominique Cardon et Fabien Granjon, *Médiactivistes*, 2^e éd. augmentée et mise à jour, Paris, Presses de Sciences Po, 2013, p. 106.

⁷ Sylvie Ollitrault, « De la caméra à la pétition-web : le répertoire médiatique des écologistes », *Réseaux*, Issy-Les-Moulineaux, vol. 17, n° 98, 1999, p. 165.

⁸ Clément Mabi, « Lutttes sociales et environnementales à l'épreuve du numérique : radicalité politique et circulation des discours », *Études de communication. langages, information, médiations*, Lille, n° 47, 2016, p. 114.

⁹ Samuel Coavoux et Noémie Roques, « Une profession de l'authenticité. Le régime de proximité des intermédiaires du jeu vidéo sur Twitch et YouTube », *Réseaux*, Issy-Les-Moulineaux, vol. 224, n° 6, 2020.

¹⁰ Luc Semal, *Face à l'effondrement: militer à l'ombre des catastrophes*, Paris, Presses universitaires de France (PUF), 2019.

¹¹ François Hartog, *Chronos: l'Occident aux prises avec le temps*, Paris, Gallimard, 2020, p. 72.

¹² Danièle Léger, « Apocalyptique écologique et “retour” de la religion », *Archives de Sciences Sociales des Religions*, Paris, vol. 53, n° 1.

¹³ Bruno Villalba, *Les collapsologues et leurs ennemis*, Paris, Le Pommier, 2021, p. 91.

¹⁴ Antoine Leblanc, Mario Speranza et Alain Roger, « Urgence », *Enfances & Psy*, Paris, vol. 18, n° 2, 2002, p. 7.

¹⁵ Kevin Gillan et Gemma Edwards, « Time for change », *Social Movement Studies*, Abingdon-on-Thames, vol. 19, n° 5-6, 2020, p. 501.

Cet article interroge, à partir du DDS, la manière dont la temporalité du délai structure le mouvement social écologiste, et participe à la mise à l'agenda médiatique et politique des questions climatiques, en période d'élection présidentielle. Nous formulons l'hypothèse que la thématique de l'urgence présente dans les discours étudiés constitue un élément langagier significatif, pleinement ancré dans les pratiques sociales, et que cette thématique participe au choix du répertoire d'action collective et médiatique des associations étudiées, selon des « *relations entre formes d'actions collectives et formes d'arguments*¹⁶ ». Nous nous situons ainsi dans la lignée du vaste projet pragmatique, qui refuse de voir le langage « *comme un objet indépendant de la pratique*¹⁷ », qui reconnaît et analyse son caractère actif, voire performatif.

À l'interface entre les sciences de l'information et de la communication et la science politique, cette étude de la temporalité par l'entrecroisement des pratiques – langagières et militantes – repose sur une approche qualitative. Elle se déploie à partir de huit entretiens réalisés entre le 20 juin 2022 et le 23 février 2023 par visioconférence, avec des chargés de communication, de projets, de plaidoyer, au sein des quatre associations organisatrices – Abdoulaye Diarra, NAT ; Baptiste Petrioux, Oxfam France ; Cédric Gervet, Greenpeace France ; Amandine Lebreton, FNH ; Paula Torrente, FNH – mais aussi des journalistes engagés dans le DDS et/ou dans la mise à l'agenda des questions écologiques – Paloma Moritz, *Blast* ; Loup Espargilière, *Vert* ; Hervé Kempf, *Reporterre*. Le travail de recherche est complété par l'analyse des discours tenus durant l'émission, des supports de communication produits par les associations, les candidats et les présentateurs, en amont et en aval du débat – tweets, vidéos, communiqués de presse –, et du dispositif de l'émission – plateau, habillage.

I. Du délai à l'accélération : les facteurs de l'urgence

Comme le soulignent les sociologues Kevin Gillian et Gemma Edwards, la relation entre temporalité et mouvement social mérite d'être appréhendée sous différentes formes¹⁸. Certaines de ces formes sont principalement endogènes et relèvent du mouvement social lui-même, d'autres sont avant tout exogènes et façonnent la mobilisation du dehors. Dans un premier temps, nous reviendrons sur ces formes extérieures à travers l'étude du contexte temporel du DDS. Ici, deux types de délai sont à distinguer : un délai d'origine politique, régulier, et un délai d'origine écologique, unique et diffus.

L'heure du vote

Nombreux sont les sociologues qui se sont attardés à théoriser le lien que les mouvements sociaux établissent avec le système politique dans lequel ils évoluent¹⁹. Récemment, des travaux plus nombreux analysent les ressorts

¹⁶ Juliette Rennes, « Les formes de la contestation. Sociologie des mobilisations et théories de l'argumentation », *A contrario*, Lausanne, vol. 16, n° 2, 2011, p. 159.

¹⁷ François Latraverse, *La pragmatique: Histoire et critique*, Bruxelles, Mardaga, 1987, p. 254.

¹⁸ Kevin Gillan et Gemma Edwards, *op. cit.*

¹⁹ Peter Eisinger, « The conditions of Protest Behavior in American Cities », *American Political Science Review*, Cambridge, vol. 67, n°1, 1973, p. 11-28 ; Charles Tilly, « Contentious Repertoires in Great Britain », *Repertoires and Cycles of Collective*, Durham, Duke University Press, 1995, p.15-42 ; Sydney Tarrow, « Power in Movement: Social Movements », *Collective Action & Politics*, Cambridge, Cambridge University Press, 1998.

temporels du politique, en particulier dans les démocraties représentatives²⁰. Le système représentatif a notamment pour vocation de réduire l'imprévisibilité, tout en garantissant la liberté de l'expression des opinions et l'alternance à travers des élections dont le calendrier se doit d'être précis et prévisible. Cette organisation structure les opportunités politiques, de façon rythmée et régulière. Lors des échéances électorales, l'ouverture du système est particulièrement élevée. Les alliances politiques sont en recomposition, les élites peuvent parfois s'y diviser et le système est davantage réceptif à l'expression d'une diversité d'opinions. En cela, l'action des mouvements sociaux y est particulièrement propice.

En France, le système politique est organisé autour de l'élection présidentielle qui rythme l'agenda des acteurs politiques et prend le pas sur les temporalités de l'action publique, du mouvement social et des médias²¹. La précision et la prévisibilité du calendrier électoral permettent aux acteurs du mouvement social d'anticiper leurs actions. Chaque nouveau scrutin donne l'horizon d'un nouveau délai, par le dispositif même de l'élection. Ceux qui souhaitent profiter de la présidentielle ont une opportunité, certes, régulière, mais espacée. Les occasions sont rares, mais l'échéance est quasi-certaine et largement anticipable. Cet événement donne aux acteurs la possibilité de s'organiser en vue de concentrer leurs ressources pour obtenir le plus de résultats et attirer notamment l'attention des candidats²² :

« si on refait l'histoire de toutes les campagnes, on s'est toujours investi à un moment ou à un autre. [...] On ne peut pas multiplier les coûts tous les mois [...] les campagnes présidentielles restent des moments extrêmement importants. Parce que c'est le moment où le débat public s'ouvre... on parle des enjeux nationaux. » (Amandine Lebreton, directrice du pôle plaidoyer et prospective, FNH).

Le mouvement social doit aussi s'organiser selon la temporalité des candidats à l'élection en question. Ceux-ci sont gouvernés par le rythme que leur impose leur agenda, véritable outil de rationalisation du temps dont la principale caractéristique est d'être saturé²³. Ils doivent accepter ou refuser de multiples sollicitations citoyennes et médiatiques, les unes au détriment des autres. Les organisateurs du DDS en ont fait l'expérience *via* le « décalage » de l'entretien de Jean-Luc Mélenchon :

« Ça a failli capoter parce que le 13 mars, on prévoit "Le Débat du siècle". Le 14 mars, il y a le grand débat sur TF1. Donc, il y a typiquement un candidat comme Mélenchon qui nous dit : "Moi je pourrai pas venir parce que, parce que dimanche, je prépare le débat sur TF1." » (Baptiste Petrieux, responsable de la communication, Oxfam France)

²⁰ Hervé Rayner, Bernard Voutat et Laurent Willemez (dir.), « Les temporalités de la démocratie », *Temporalités*, Guyancourt, 2022.

²¹ Laurent Godmer et Guillaume Marrel, « Les temps de la politique », *La Vie des idées*, Paris, 5 avril 2022.

²² John McCarthy et Mayer Zald, « Resource Mobilization and Social Movements: A Partial Theory », *American Journal of Sociology*, Chicago, vol. 82, n° 6, 1977.

²³ Rémi Lefebvre, « Saisir le métier politique par les agendas », *Temporalités*, Guyancourt, n°36, 2022.

Dissonance temporelle d'un militantisme « à l'ombre de la catastrophe »

Le DDS s'inscrit dans une pensée particulière : celle de l'écologie politique. Par conséquent, l'action collective porte toute la charge temporelle qui incombe au militant écologiste. Les découvertes scientifiques relatives au climat, à la biodiversité et autres composantes de l'habitabilité de la planète Terre soulignent les menaces qui pèsent sur un système économique et social basé sur la croissance²⁴ et sur les conditions d'existence de l'humanité. L'émergence de ces connaissances introduit la possibilité d'une fin – d'une espèce, d'une société. Si l'immersion de l'humanité dans l'ère du délai avait été pensée initialement par Günther Anders pour décrire les risques relatifs à l'apparition de l'arme nucléaire²⁵, les problématiques écologiques en cours renouvellent l'intérêt pour cette idée. La menace est ancrée et concrète, car attestée par les écrits scientifiques. Nous nous trouvons face à un *délai*, en rupture avec notre culture politique de la *durée*, du temps permanent et sans limite. Le délai n'implique toutefois aucune date fatidique précise. Les mobilisations écologistes demeurent par conséquent des mobilisations « *“à l'ombre de la catastrophe”, l'ombre étant quelque chose d'insaisissable, à mi-chemin de la présence et de l'absence, de la concrétude incertaine, mais reflet d'une autre chose plus concrète et potentiellement menaçante* »²⁶. L'impact sur la militance écologiste est réel : l'action doit être rapide, afin d'anticiper la catastrophe, et doit matérialiser l'urgence pour entraîner l'action.

L'entrée dans cette temporalité du délai n'est toutefois ni évidente, ni totalement inédite. L'historien François Hartog souligne que, depuis le début de notre ère et l'émergence de la littérature apocalyptique antique, ce schéma temporel est sans cesse mobilisé, particulièrement dans « *des périodes de crise et de forte tension eschatologique* »²⁷. Cette temporalité du délai serait écartée par le projet de la modernité. Une nouvelle relation culturelle au temps, que Hartog qualifie de « régime moderne d'historicité »²⁸, aurait émergé entre la fin du XVIII^e et le milieu du XIX^e siècle. En supprimant la borne de fin et en faisant du progrès son principal moteur, ce régime repose sur la pensée d'un futur éternel, du temps long, de la durée. Face aux risques écologiques, c'est précisément cette conception du temps qui est aujourd'hui débattue. Nous nous trouverions dans une situation de dissonance entre le temps de la durée, propre à la modernité, et le temps du délai, caractéristique des temps de crise. Cette dissonance peut être considérée comme caractéristique de la « modernité tardive »²⁹. Celle-ci est marquée par une dynamique d'accélération – technique, sociale et du rythme de la vie – ainsi que l'organisation des sociétés modernes autour d'une logique de compétition et de concurrence : « *les sujets des sociétés de la modernité tardive sont contraints, dans chaque sphère sociale, à augmenter ou du moins à préserver leur compétitivité, sous peine de perdre leur position au sein de la structure sociale* »³⁰.

L'écologie politique et ses acteurs sont au cœur de cette transformation temporelle. Elle subit autant les contraintes du « délai » que les ressorts de la modernité tardive – la concurrence, l'accélération. L'écologisme se trouve ainsi

²⁴ Donella Meadows, Dennis Meadows, Jørgen Randers et Agnès El Kaïm, *Les limites à la croissance: dans un monde fini le rapport Meadows, 30 ans après*, Paris, Rue de l'échiquier, 2022 ; Alain Lipietz et Bertrand Richard, *Face à la crise, l'urgence écologiste*, Paris, Textuel, 2009.

²⁵ Günther Anders, *Hiroshima est partout*, Seuil, Paris, 2008.

²⁶ Luc Semal, *op. cit.*, p. 113.

²⁷ François Hartog, « L'apocalypse, une philosophie de l'histoire ? », *Esprit*, Paris, n° 6, 2014, p. 22.

²⁸ François Hartog, *Régimes d'historicité: présentisme et expériences du temps*, Paris, Seuil, 2003.

²⁹ Hartmut Rosa, *Aliénation et accélération: Vers une théorie critique de la modernité tardive*, Paris, La Découverte, 2017.

³⁰ Hartmut Rosa, « La compétition comme mode d'interaction », *Sociologie*, Paris, vol. 10, n°3, p. 15, 2019.

traversé par la coexistence contrariée d'une chrono-architecture de l'horloge qui définit le temps de l'automate³¹ et « un temps long, voire très long : celui de l'histoire de la vie et de la Terre, celui de l'évolution ou de la coévolution avec les autres espèces, celui des cycles climatiques, celui de la formation et de la dilapidation des ressources fossiles³² ». Le mouvement social écologiste est saisi par cette dissonance temporelle, produits d'une conjonction entre l'inertie de l'accélération³³ et l'échéance du délai.

II. Le débat face au Goliath médiatique

Le DDS constitue le prolongement d'une précédente mobilisation : « L'Affaire du siècle », menée par les quatre mêmes associations³⁴. Cette campagne comprend une pétition largement signée et un recours juridique lancé en décembre 2018 contre l'État français pour non-respect des engagements pris lors de l'Accord de Paris. Ce recours est couronné de succès, puisque le tribunal administratif de Paris ordonne en 2021 « que le dépassement du plafond des émissions de gaz à effet de serre [...] soit compensé au 31 décembre 2022, au plus tard³⁵ ». Par la suite, le collectif de l'ADS affiche une volonté de diversifier ses actions pour influencer directement l'arène électorale, en prévision du prochain scrutin français :

« qu'est-ce qu'on fait ensemble ? Ce qui nous relie, c'est ce recours, cette identité juridique. Les organisations ont choisi d'évoluer vers un terrain politique, en faisant de ces décisions de justice une référence de ce que devrait faire un futur chef d'État. [...] c'est vraiment le fruit de ce souhait de faire de l'ADS un objet de com' politique ou de plaider politique, et de s'éloigner un temps du terrain juridique qui avait été très bien engagé à ce moment-là. » (Cédric Gervet, chef de projet, Greenpeace France)

Mettre le climat à l'agenda

L'ADS – par le projet de débat qui va naître – tente d'influer sur l'agenda politique de la campagne de 2022, en faisant des problématiques environnementales l'objet d'un traitement répété « de la part des autorités publiques et donc susceptibles de faire l'objet d'une ou plusieurs décisions³⁶ ». Ainsi, durant le DDS, les prétendants à la présidence de la République sont invités à détailler leur feuille de route précise pour que l'État français parvienne, au plus vite, à remettre le pays « dans la légalité climatique ». Cela ressort notamment de l'introduction faite par Paloma Moritz, en amont de l'échange avec Valérie Pécresse :

« en fait, ce qu'on a décidé, c'est de laisser quatre minutes au début de chacune de ces interventions aux candidats, aux candidates, pour présenter leur vision de l'avenir sur l'urgence écologique et le plan qu'ils

³¹ Pier Luca Marzo, « La neutralisation technique du temps », *Sociétés*, Paris, vol. 115, n°1, p. 21-32, 2012.

³² Luc Semal, *op. cit.*, p. 69.

³³ Bruno Villalba, *op. cit.*

³⁴ Jean-Baptiste Paulhet, Clément Mabi, David Flacher, « Comment déclencher une mobilisation numérique de masse ? Le cas de "L'Affaire du Siècle" sur Facebook », *Réseaux*, Issy-Les-Moulineaux, vol. 234, n° 4, 2022.

³⁵ Tribunal administratif de Paris, « L'Affaire du Siècle : l'Etat devra réparer le préjudice écologique dont il est responsable » [en ligne] < <http://paris.tribunal-administratif.fr/Actualites-du-Tribunal/Espace-presse/L-Affaire-du-Siecle-l-Etat-devra-reparer-le-prejudice-ecologique-dont-il-est-responsable> >, 14 octobre 2021.

³⁶ Philippe Garraud, « Politiques nationales : élaboration de l'agenda », *L'Année sociologique*, Paris, vol. 40, 1990, p. 27.

comptent proposer à la France, aux juges, pour nous remettre sur la trajectoire de l'accord de Paris. » (À partir de 53m45s)

Mais le travail de mise à l'agenda ne s'adresse pas uniquement à la classe politique. Par une certaine porosité et interdépendance, les médias et journalistes deviennent des acteurs ciblés, car à même de « *modeler la réalité politique* » et « *d'influencer la saillance des attitudes à l'égard de certaines problématiques* »³⁷. De cette façon, le DDS affiche dès ses origines l'ambition d'imposer les sujets écologiques durant la campagne. Début février 2022, les quatre organisations de l'ADS lancent, avec l'institut Onclusive, le « Baromètre Climat », destiné à mesurer le volume médiatique dédié au climat (*cf.* Image n°1). En dénonçant le faible temps d'antenne consacré à ces sujets, mais aussi en tentant de l'infléchir par cette même dénonciation, le DDS devient une occasion de mettre en évidence les résultats du baromètre :

« Un des objectifs, donc, c'était de pouvoir dédier du temps médiatique à ces sujets. [...] C'est vrai que grâce au baromètre, on a pu vraiment voir la différence avant/après. Ce week-end-là – entre la marche [climat] et le débat – [ça] a fait vraiment remonter, dans les médias, les sujets climat. Donc, voilà, on s'est dit à ce moment-là que... bah, qu'on avait fait vraiment le *job*, parce que ça avait marché. » (Entretien avec Paula Torrente, chargée de communication, FNH)

Le sentiment de réussite des organisateurs doit toutefois être considéré à la lumière de la difficulté, en amont du DDS, à accéder à un marché médiatique de premier plan. En effet, les protagonistes de ce projet ont été confrontés aux refus des médias dominants d'organiser un débat centré sur les questions écologiques :

« on commence à sonder les médias [...] et on s'aperçoit, qu'en fait, autant, on a des journalistes qu'ont envie de ce débat [...] autant on s'aperçoit que tous les comités de rédaction bloquent en disant finalement que le climat, ce n'est pas assez rentable, ce n'est pas assez *bankable*. [...] De fil en aiguille, Twitch, ça va nous paraître un peu comme une évidence, comme un bon moyen de pouvoir interpeller un autre public que celui des médias classiques. » (Abdoulaye Diarra, chargé de communication, NAT)

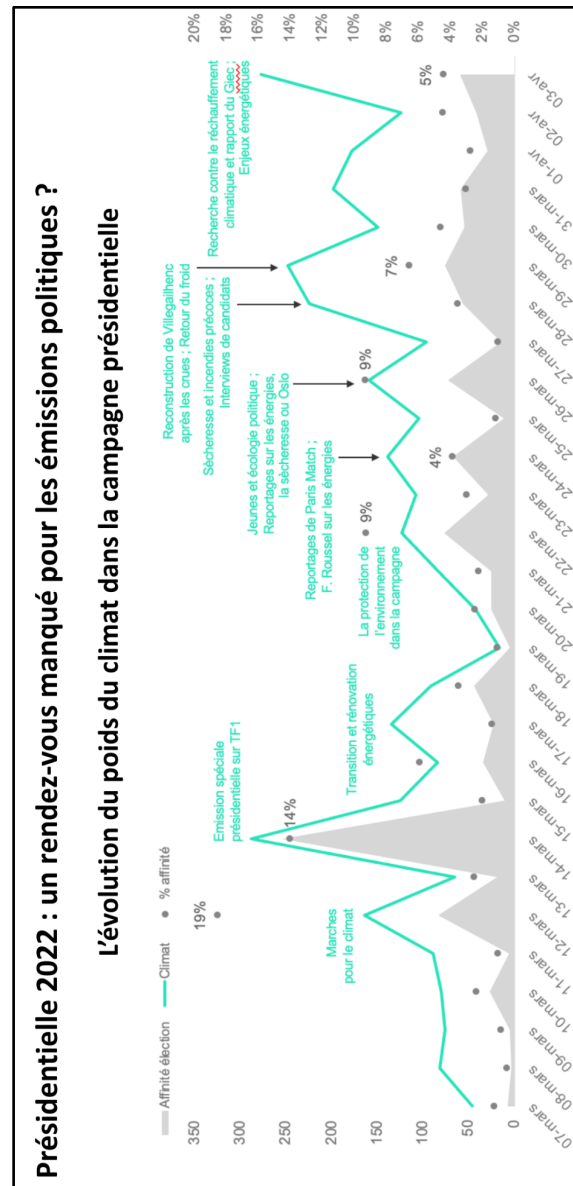
S'adapter pour survivre à la concurrence médiatique

À partir d'une participation de Cécile Duflot, directrice générale d'Oxfam France, à l'émission du « twitcheur » Jean Massiet, va naître l'idée de tirer profit du dispositif technique et de la notoriété de ce dernier pour repenser le projet d'un débat présidentiel et son ambition. C'est à la fois un certain réalisme qui conduit les associations à privilégier Twitch – une arène de discussion politique en ligne encore émergente et peu explorée – mais aussi l'adhésion à certaines promesses que galvanise la plateforme – en termes de « revitalisation » démocratique, de rajeunissement du public. Par ce recours à un espace moins solennel et davantage ancré dans l'univers de l'*entertainment*, le DDS semble s'inscrire au sein d'un « *second marché* » médiatique de la vie politique », malgré

³⁷ Maxwell McCombs et Donald Shaw, « The Agenda-Setting Function of Mass Media », *The Public Opinion Quarterly*, Oxford, vol. 36, n° 2, 1972, p. 176-177.

l'accueil d'un « *personnel politique de premier plan*³⁸ ». Cette analyse est à nuancer. Bien que le débat compte des personnalités structurantes de la vie politique française, les candidats présents se révèlent par la suite peu plébiscités par les électeurs, à l'exception de Jean-Luc Mélenchon, qui ne participe au DDS que dans un second temps. Aussi, loin de chercher à subvertir les codes de l'émission politique traditionnelle, le DDS – dans sa quête de crédibilité – s'efforce de les intégrer. L'agencement du plateau dispose le candidat assis et attablé, face aux présentateurs ; un minuteur indique le temps restant alloué à chaque candidat – 30 minutes leur étant consacrées au départ (cf. Image n°3).

Image n°1 : capture d'un communiqué de presse de l'ADS³⁹



³⁸ Pierre Leroux et Philippe Teillet, « Second marché médiatique et carrière politique. L'exemple de Roselyne Bachelot » dans Antonin Cohen, Bernard Lacroix, Philippe Riutort (dir.), *Les formes de l'activité politique. Eléments d'analyse sociologique (XVIII^e-XX^e siècle)*, Paris, Presses Universitaires de France, 2006.

³⁹ L'Affaire du siècle, « Baromètre climat : Le climat, plus présent dans les médias, mais pas dans les grandes émissions politiques de la présidentielle » [en ligne] < <https://laffairedu siecle.net/wp-content/uploads/2022/04/20220406-CP-Barom%C3%A8tre-climat.docx.pdf> >, 7 avril 2022.

Image n°2 : plan du DDS, durant le passage de Fabien Roussel (1h45m44s)



À l’image des autres débats de la présidentielle 2022, le DDS relève davantage du format du grand oral : il n’y a de confrontation du candidat à une voix dissonante que par l’intermédiaire de l’animateur et l’animatrice de l’émission. Les protagonistes y voient une manière de privilégier l’information au divertissement :

« quand en 2017, il y a eu ce débat entre tous les candidats [...] la seule chose que la plupart des gens ont retenue, c’était [...] Philippe Poutou qui interpellait François Fillon. Et le problème de ces formats-là, c’est que souvent [...] le débat peut rendre aussi les prises de position inaudibles. Donc c’est divertissant en quelque sorte. Mais ce n’est pas, ce n’est pas informatif. [...] *a posteriori*, je dirais que oui, le format du grand oral était plus intelligent, même si peut-être moins sensationnel » (Paloma Moritz, journaliste, *Blast*, présentatrice du DDS)

La quête de qualité et de professionnalisme va alimenter un certain sentiment d’urgence chez les organisateurs, qui se reconnaissent moins dotés en capitaux économiques et techniques que les « grands » médias :

« il y a urgence parce que, une fois que c’est acté [...] on rentre en compétition avec des médias traditionnels qui ont beaucoup plus de moyens que nous, qui peuvent monter des émissions comme ça très rapidement [...]. Nous, on est des petites ONG, on est des petits joueurs comparés à ces gens-là. [...] Il faut que Massiet soit capable d’accueillir “dignement” et que ça ressemble à quelque chose de solide. Il faut faire venir sept candidats à la présidentielle, c’est compliqué. Il faut trouver la bonne date. [...] Donc oui, c’était l’urgence, le *rush* en permanence. [...] je dirais que c’était un peu plus que d’habitude, mais ça reste, ma foi, parfaitement normal pour un truc de cette envergure. » (Baptiste Petrieux, responsable de la communication, Oxfam France)

En ayant recours à la société de production audiovisuelle spécialisée dans le monde du jeu vidéo Alt Tab Productions – qui produit par ailleurs l’émission de Jean Massiet, *BACKSEAT* –, les associations de l’ADS investissent le champ de bataille médiatique et tentent d’établir un rapport de force avec les élites médiatiques, dont l’inconscience de l’urgence climatique les placerait sous la menace d’obsolescence :

« le fait de pouvoir aussi s’appuyer sur d’autres types d’outils, des médias moins *mainstream*, des médias plus “ciblés sur des jeunes”, sur des nouveaux publics, ça permet aussi de pousser les médias traditionnels à se dire : “Bah en fait, les questions climatiques, je suis obligé d’en parler parce que sinon je vais être dépassé.” » (Abdoulaye Diarra, chargé de communication, NAT)

Ce que le délai fait au débat

La dynamique d’accélération des sociétés, telle que pensée par Hartmut Rosa, est aussi une accélération des pratiques communicationnelles et une accélération du temps des médias. Celles-ci reposent en grande partie sur l’évolution technique et sont d’autant plus prégantes avec « *la conversion de l’analogique vers le numérique et l’essor des plateformes du web collaboratif*⁴⁰ ». Le recours à une arène numérique, telle Twitch, devient une alternative médiatique permettant d’outrepasser le « *gate-keeping* » et le conservatisme des médias traditionnels, pour mettre à l’agenda les questions écologiques, quand le délai impose l’immédiateté d’agir.

Image n°3 : miniature YouTube du DDS, sur la chaîne de Blast



Le DDS n’est pas seulement traversé par les contraintes temporelles du délai, il donne à voir une certaine conception de la temporalité. La communication autour du débat va s’agencer en partie autour de la volonté de mettre « *les candidats face à l’urgence écologique* » (cf. Image n°3), entraînant certains candidats à reprendre ce même lexème « d’urgence » :

⁴⁰ Paola Sedda, « Usages militants de la technique et accélération », dans Aurélia Lamy et Dominique Carré (dir.), *Temps, Temporalité(s) et dispositifs de médiation*, Paris, L’Harmattan, 2017.

« Eh bien moi, au regard de l'urgence climatique et de l'urgence sociale, je veux agir dès demain. »
(Yannick Jadot, à partir de 28m06s)

« Ma méthode de gouvernement sera la suivante : je réunirai d'abord les chercheurs, parce que j'ai besoin d'un conseil scientifique qui, justement, me dise quelles sont les mesures d'adaptation qu'on doit prendre d'urgence. » (Valérie Pécresse, à partir de 01h22m14s)

« Ça sert à rien de penser qu'à un moment donné, les pouvoirs vont réagir aujourd'hui, alors que ça fait 50 ans qu'ils auraient dû réagir, et que les rapports du GIEC ou les conclusions de la COP, des différentes COP, concluent à ce qu'il y a urgence à agir. » (Philippe Poutou, à partir de 02h18m37s)

Pour Hartog, ce terme constituerait « *un des mots clés du présentisme* », un rapport au temps marqué par le présent comme catégorie pragmatique dominante : « *Dans le temps resserré, contracté de l'urgence, la décision à prendre, le geste à faire arrivent presque déjà trop tard. [...] S'installe alors une tyrannie de l'urgence, qui a pour horizon la catastrophe (annoncée). Ce seul point nous retiendra : considéré comme une menace, le futur est, en somme, empêché ou, au moins suspendu, au nom de l'urgence et au titre de la protection du présent*⁴¹. »

Parallèlement, ce temps resserré semble structurer la participation des candidats au débat. Outre Emmanuel Macron qui n'a pas souhaité répondre favorablement à l'invitation, cinq autres sont d'emblée exclus : Éric Zemmour, Marine Le Pen, Nicolas Dupont-Aignan, Jean Lassalle et Nathalie Arthaud. Les trois premiers sont mis de côté pour leur appartenance à l'extrême droite – position de principe défendue par les organisations porteuses du débat⁴², couplée avec une certaine prudence relative à la ligne de conduite posée par Twitch. Le quatrième, Jean Lassalle, n'est pas convié pour des raisons éclectiques. La dernière, Nathalie Arthaud, est écartée pour le motif qu'elle n'aurait pas l'ambition réelle d'arriver au pouvoir, mais se contenterait d'une candidature de témoignage⁴³. Si elle n'est pas directement énoncée par les porteurs du projet, la question d'une « contraction démocratique » peut se poser en filigrane. Dans quelle mesure le pluralisme sera-t-il durable face aux catastrophes à venir ? Pour le politiste Bruno Villalba, l'ère du délai est aussi celle d'un « *délitement progressif de l'éventail des choix*⁴⁴ ». Le DDS illustre, à sa façon, le refus de devenir une « caisse de résonance » de propos potentiellement fascisants, ou bien sceptiques quant à l'existence d'un changement climatique d'origine anthropique – alors même que la temporalité du délai nécessite de convenir des actions d'atténuation et d'adaptation à déployer au plus vite.

Ainsi, l'urgence se retrouve autant dans l'organisation de la mobilisation – médiatisation « alternative », contraction démocratique – que dans l'argumentaire qui lui est attaché.

⁴¹ François Hartog, *op. cit.*, p. 280.

⁴² Les entretiens mettent toutefois en lumière l'absence d'un unanimité quant à la restriction des invitations. Certains regrettent en effet l'opportunité manquée d'une analyse critique de l'extrême droite, qui serait mise « face à [ses] contradictions » écologiques.

⁴³ C'est également le cas au départ pour Philippe Poutou, mais dont les regrets exprimés par son équipe et lui-même conduiront la direction générale des associations à reconsidérer son exclusion initiale.

⁴⁴ Bruno Villalba, « L'écologie politique face au délai et à la contraction démocratique », *Écologie & politique*, Paris, 2010, p. 104.

III. Des mouvements sociaux aux prises avec l'urgence

En se présentant comme le débat « *du siècle* », le DDS postule un caractère singulier et inédit, et affiche l'ambition de faire date. Cette volonté est ici mise en perspective, au regard d'éléments d'histoire relatifs aux mobilisations écologistes, et plus largement aux mouvements sociaux.

Conjurer l'apocalypse écologique à force de coups médiatiques

Depuis son émergence dans les années 1970, le mouvement social écologiste se mobilise à l'occasion d'échéances électorales. En 1974, pour la première fois, un candidat à l'élection présidentielle se réclame de « l'écologie ». Il s'agit de René Dumont. Sa candidature n'est pas le fruit d'une structure partisane, mais de plusieurs associations écologistes. Leur objectif est de diffuser un discours, alors peu audible, et de mettre en scène l'urgence en vue d'une « apocalypse » à venir⁴⁵.

Sept ans plus tard, les écologistes – à travers la candidature de Brice Lalonde, président des Amis de la Terre –, s'immiscent à nouveau dans l'élection présidentielle. Cette fois, c'est une candidature « d'engagement »⁴⁶ qui est revendiquée, plutôt qu'une quête d'éclat médiatique. Brice Lalonde et les écologistes proposent des « mesures d'urgence »⁴⁷ à appliquer dès l'arrivée du futur président de la République en responsabilité. Pour les candidatures suivantes, elles seront portées par des structures partisanses – Les Verts, puis Europe Écologie Les Verts.

Le « Pacte écologique » est certainement le dernier épisode marquant, en France, de ces mobilisations écologistes en temps d'élections présidentielles. Au cœur de la campagne présidentielle de 2007, Nicolas Hulot, présentateur renommé des émissions *Ushuaïa*, fait planer l'hypothèse de sa candidature au scrutin présidentiel. Lui et sa fondation profitent de l'attention qui leur est accordée pour faire signer aux principaux prétendants le « Pacte écologique » et permettre à la population d'« élire un candidat capable d'infléchir la trajectoire qui nous mène vers l'abîme »⁴⁸. Cette signature est assortie d'un grand oral qui se déroule au musée du quai Branly, le 31 janvier 2007.

Par cette courte appréciation historique, il est possible d'établir une certaine récurrence de la mobilisation écologiste en période d'élection présidentielle : celle-ci repose sur la concentration de ressources économiques, médiatiques et symboliques⁴⁹ – généralement détenus par des collectifs associatifs – et la mobilisation d'un registre argumentatif reposant sur l'urgence, d'un ton « apocalyptique » plus ou moins fort et d'un répertoire d'action dont le principal objectif est la couverture médiatique.

⁴⁵ INA Politique, « René Dumont - Campagne présidentielle 1974, Archive INA » [en ligne], < <https://youtu.be/nMRFKNu0f30> >, 24 février 2017.

⁴⁶ Laurent Samuel, « Les candidatures écologistes aux présidentielles de 1974 à 2012 », *Journalistes Écrivains pour la Nature et l'Écologie*, 6 mars 2017.

⁴⁷ « M. Lalonde : les voix écologistes ne se laisseront pas séduire par le premier venu. », *Le Monde*, 30 avril 1981.

⁴⁸ Nicolas Hulot, *Pour un pacte écologique*, Paris, Calmann-Lévy, 2006, quatrième de couverture.

⁴⁹ John McCarthy et Mayer Zald, « Resource Mobilization and Social Movements », *American Journal of Sociology*, Chicago, vol. 82, n° 6, 1977, p. 1212-1241.

Une compétition pour l'attention

La mobilisation écologiste n'est pas la seule à subir l'organisation temporelle de la vie politique française autour de l'élection présidentielle. Les mouvements sociaux sont nombreux à vouloir se saisir de cette large opportunité politique et participent, de fait, à une véritable compétition pour l'attention des candidats :

« J'entendais des gens qui travaillent dans les campagnes, dans les campagnes des candidats, qui disaient qu'ils avaient reçu des centaines – mais genre 600, 700 questionnaires de chaque organisation – qui leur disaient : “Vous pensez quoi... ?” Mais de milliers de sujets. » (Amandine Lebreton, directrice du pôle plaidoyer et prospective, FNH)

Ainsi, le DDS s'est retrouvé dans une dynamique de compétition avec d'autres actions collectives. Durant la campagne présidentielle, différentes associations ont organisé des grands oraux, à l'instar de la Fondation Abbé Pierre, de la Mutualité Française ou encore de la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (FNSEA).

Le résultat direct de la multiplicité de ces sollicitations et propositions est la difficulté à s'assurer de la participation des candidats. Les organisations définissent leur dispositif technique et médiatique autour des attentes des candidats eux-mêmes en termes d'aisance et de gains électoraux. Selon ces critères, se met en place un nécessaire arbitrage de la part des candidats. À propos de la demande de rattrapage de Jean-Luc Mélenchon en raison de l'émission « Face à la guerre » sur TF1, le lendemain du DDS, un enquêté confie :

« TF1, c'était 2 à 3 millions de téléspectateurs. C'est le seul débat qui a été organisé sur TF1 pendant la présidentielle. C'est pas qu'il s'en fout du climat, mais c'est qu'il fait un arbitrage. » (Baptiste Petrieux, chargé de communication, Oxfam France)

Se retrouve l'impératif pour l'action collective de se plier aux exigences médiatiques⁵⁰. En sus de la compétition pour l'attention politique, les organisations se retrouvent dans une situation de compétition pour l'attention et l'ouverture médiatiques. Cette fois, la ressource limitée recherchée n'est plus le temps de l'agenda des professionnels de la politique, mais le temps d'antenne des structures médiatiques. Comme cela a été rappelé, le DDS avait l'ambition initiale d'être facilité par un partenariat avec un acteur médiatique d'envergure. Outre le caractère « non rentable » du sujet climat, cette tentative manquée peut s'expliquer, selon les interrogés, par le manque d'intérêt et de maîtrise des questions écologiques chez les journalistes.

Cette double compétition – politique et médiatique – participe pleinement à la dynamique d'accélération à laquelle sont soumis les organisateurs du DDS et les organisations concurrentes. D'autres mouvements sociaux font en effet l'expérience du délai – ne serait-ce que par le calendrier électoral – et pluralisent la thématique de l'urgence : « urgence sociale », « urgence sanitaire », « urgence démocratique ».

⁵⁰ Thomas Poell, « Social media, temporality, and the legitimacy of protest », *Social Movement Studies*, Londres, vol.19, n°5-6, 2020.

En guise de conclusion : la temporalité pour penser le mouvement social

« Le Débat du siècle » ne semble pas avoir permis la mise à l’agenda politique des questions climatiques, comme cela avait été souhaité par les organisateurs. Les deux candidats du second tour de l’élection présidentielle française 2022 – et particulièrement le vainqueur, Emmanuel Macron – n’ont pas participé au DDS. Aucun engagement n’a été pris, aucun propos qui y aurait été tenu ne peut faire l’objet aujourd’hui d’éléments de plaidoyer pour les associations organisatrices⁵¹. Par conséquent, le DDS n’aboutit pas non plus à l’élaboration de nouvelles politiques publiques, comme cela avait été le cas avec le « Pacte écologique » de 2007 et la victoire de Nicolas Sarkozy, qui ont conjointement donné lieu au Grenelle de l’environnement. Néanmoins, l’évolution croissante du sujet écologique durant la campagne – observée *via* le « Baromètre Climat » –, ainsi que l’élaboration de la « Charte pour un journalisme à la hauteur de l’urgence écologique » en septembre 2022, après les épisodes caniculaires meurtriers de l’été, nous laissent penser que le DDS a pu participer à un mouvement plus large de mise à l’agenda médiatique des questions climatiques cette même année.

En outre, nous avons pu constater que l’origine du délai est multifactorielle. S’ajoutent à la présidentialisation de la V^e République consacrant l’échéance du scrutin présidentiel, la menace des catastrophes écologiques futures et le retour à un présent qu’il s’agit de protéger. Le DDS se trouve dans une situation de concurrence politique et médiatique, laquelle participe pleinement à la dynamique d’accélération vécue par les organisateurs du DDS, et émanant du débat lui-même. La conjugaison de l’immersion dans le délai et de l’expérience de l’accélération construit, pour les protagonistes du mouvement écologiste, un sentiment d’urgence. Celui-ci façonne de multiples aspects de la mobilisation : son dispositif technique et médiatique, ses choix éditoriaux et argumentatifs, la sélection des invités. Elle permet ici d’établir, dans une perspective pragmatique, les « *processus d’intrication et d’interdépendance*⁵² » des pratiques langagières et militantes, sans que les unes précèdent clairement les autres.

À travers cette analyse temporelle, il est possible d’entrevoir les effets du délai, non seulement sur les mobilisations écologistes, mais sur l’intégralité des mouvements sociaux. Le prisme de la temporalité permet de compléter l’outillage théorique et méthodologique d’analyse des mouvements sociaux – avec des apports notables dans le cas des mobilisations écologistes, en rupture avec les représentations dominantes du temps⁵³.

⁵¹ C’est ce qu’explique Amandine Lebreton (FNH) « Le fait est qu’Emmanuel Macron n’est pas venu et que du coup, là, aujourd’hui, [...] le débat [...] n’a pas servi à faire du plaidoyer. Il ne sert pas à faire du plaidoyer aujourd’hui. ».

⁵² Juliette Rennes, *op. cit.*, p. 170.

⁵³ Pour conclure cet article, nous tenons à remercier Stéphanie Wojcik, Alexandre Borrell, Benjamin Ferron, Claire Oger et Bruno Villalba pour leurs nombreux conseils.